
Commémoration de la libération de Pont-Audemer

Commémoration de la libération de Pont-Audemer

Commémoration de la Libération de Pont-Audemer :

- 9h15 : Dépôt de gerbes à la stèle des victimes civiles Boulevard Pasteur.
- 9h30 : Dépôt de gerbes au monument aux morts place Louis Gillain.
- 10h : Dépôt de gerbes au cimetière Saint-Ouen.